

Championnat National Ugsel SURF



Toutes catégories

PLOUHARNEL

(14) 15 et 16 mai 2024



UGSEL Morbihan

3 Allée des Fougères Le Vincin

56610 ARRADON

Tél : 02 97 40 77 30

Courriel : yann.geffroy@e-c.bzh



Crédit Mutuel



CASAL
SPORT

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ACCUEIL	Mardi 14 mai 2024 à partir de 17h30 au collège Saint-Michel – 34 Rue du Tumulus – 56340 CARNAC
ORGANISATION-CONTACT	Référent UGSEL : Yann GEFFROY : yann.geffroy@e-c.bzh 06 72 50 59 33 Référent local : Antoine GARULT 06 26 96 25 11 Directeur de compétition : LE LEANNEC Philippe 06 62 32 74 78
COMPETITION	Plage de Mané Guen 56340 PLOUHARNEL
ENGAGEMENT	Inscription des équipes sur Usport pour le 23 avril 2024. Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation pour le 23 avril 2024 au plus tard et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité organisateur. Merci de joindre également la liste des participants.
RESTAURATION (compris dans le forfait Hébergement/Restauration)	Au collège Saint-Michel à CARNAC, compris dans le forfait Hébergement / Restauration : Mardi 14 mai 24 (soir) Mercredi 15 mai 24 (soir) Sur le site de la compétition : plage de Mané Guen PLOUHARNEL (paniers repas) Mercredi 15 mai 24 (midi) Jeudi 16 mai 24 (midi)
FORFAIT HERBERGEMENT RESTAURATION	A prendre obligatoirement par les équipes. 2 nuits – 2 petits déjeuners et 4 repas (prévoir drap housse, taie d'oreiller et sac de couchage). Une caution de 300 € est demandée pour le ménage par établissement. Tarif du forfait : 90 € par personne Camping « Les Goélands » Kerbachique 56340 PLOUHARNEL
DROITS D'ENGAGEMENT	14 € par participant
NAVETTE	Les équipes doivent être autonomes dans leurs déplacements.
QUESTIONNAIRE	A renvoyer impérativement par mail à l'Ugsel Morbihan pour : mardi 23 avril 2024 à l'UGSEL Morbihan
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	Championnat uniquement par équipe 3 podiums seront organisés (collège – lycée)
PREMIERS SECOURS	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours et est invité à se munir d'une trousse pour la prise en charge de blessures bénignes.
RECOMPENSES	Remise des récompenses à partir de 12h30 sur la plage de Mané Guen PLOUHARNEL
CADEAU-SOUVENIR	Un Tee-Shirt avec le logo du championnat sera remis à chaque participant


RENSEIGNEMENTS

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2023-2024 parus sur le site : www.ugsel.org
DIRECTEUR DE COMPETITION	Directeur de compétition : LE LEANNEC Philippe
REPRESENTANT BUREAU NATIONAL	Fabrice BOISUMEAU
REPRESENTANT CTN	Eric RORTAIS
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante)
LICENCES	La licence UGSEL avec photo est obligatoire. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant. Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.
USPORT	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> • Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur. • Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 2 juin. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif. Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.
ARBITRAGE et JEUNES OFFICIELS	Le jugement sera assuré par les compétiteurs sous la responsabilité d'un chef juge (enseignant d'EPS). Chaque équipe qualifiée doit désigner un juge élève dans son équipe. Celui-ci devra assister à la réunion des jeunes juges le mardi 4 mai 24.
TENUE et MATERIEL	Chaque concurrent devra se munir de son propre matériel Cf art 13 règlement surf
VOL et RESPONSABILITES	L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour.
COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.
LUTTE CONTRE LEDOPAGE	Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.

Programme général

Accueil	Mardi 14 mai 24
17h30- 18h30	Accueil des équipes au Collège Saint-Michel à CARNAC
18h30- 19h15	Réunion des juges et réunion technique (règlement, sécurité, logistique)
19h15 - 20h	Diner au collège Saint-Michel à CARNAC
20h	Départ vers le camping « Les Goélands » à PLOUHARNEL

Journée 1	Mercredi 15 mai 24
	Petit Déjeuner au camping « Les Goélands » à PLOUHARNEL
9h00	Rendez-vous à la Plage de Mané Guen PLOUHARNEL Appel des équipes « Call »
9h30	Tour 1
Entre 12h00 - 13h30	Déjeuner (Paniers repas) en fonction de vos horaires de compétition
14h	Tour 2
19h15	Vers 18h15/30 : Apéro des régions (chaque établissement amène une « petite spécialité ») Diner au collège Saint-Michel à CARNAC

Journée 2	Jeudi 16 mai 24
	Petit Déjeuner au camping « Les Goélands » à PLOUHARNEL
9h	Rendez-vous à la Plage de Mané Guen PLOUHARNEL Appel des équipes « Call »
9h30	Finales et séries de classement 
12h00-12h30	Remise des récompenses
12h30-13h30	Déjeuner (paniers repas)
13h30	Départ des équipes



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org